

LA MAIRIE DE SAINT-THURIAL RECRUTE

Remplacement sur un poste d'agent polyvalent animation repas midi et entretien des bâtiments



Modalités pour postuler : envoyer un CV et une lettre de motivation par courrier à la mairie (9 rue du schiste violet) ou par mail (mairie@stthurial.fr) avant le 09/12/2024

-Grade : adjoint technique.

-Modalités accès : recrutement contractuel.

-Date de démarrage : 06/01/2025

-Durée de la mission : Jusqu'au 31/12/2025, à noter que ce poste, après réorganisation du service entretien des bâtiments, est fortement susceptible de s'inscrire dans la durée dès le 1^{er} septembre 2025.

-Temps de travail : temps non complet (17.75 heures par semaine en temps scolaire / 26.75 heures par semaine les premières semaines des vacances d'hiver et de printemps / 14,25 heures par semaine en août)

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE :

- Soutien aux ATSEM lors de l'accompagnement au repas le midi
- Ménage des bâtiments communaux

PROFIL DU POSTE / COMPÉTENCES REQUISES

Les « savoir-faire »

- Dans le domaine sanitaire : connaître les risques de toxicité des produits ; connaître et savoir mettre en œuvre les techniques de nettoyage et désinfection et le matériel mis à disposition par la structure d'accueil.
- Au niveau du relationnel : être capable de transmettre des informations aux différents interlocuteurs (collègues et responsable)

Les « savoir-être »

- Capacité de travail en équipe (le midi et lors du ménage cantine)
- Disponibilité
- Autonomie dans l'organisation du travail tout en sachant se référer à la hiérarchie lorsque nécessaire
- Auprès des enfants : écoute mais fermeté si nécessaire, maîtrise de soi, calme, patience, chaleur humaine

PRECISIONS SUR LES HORAIRES DE TRAVAIL (susceptible de modifications à la marge et possibilité de modifier les plages horaires ou d'effectuer des regroupements dans la limite des nécessités de service)

TEMPS SCOLAIRE		PERIODES DE VACANCES SCOLAIRES 1 ^{ères} semaines hiver et printemps		PERIODES DE VACANCES SCOLAIRES Août	
Lundi	8h00-11h00 12h30-14h45	Lundi	9h00-10h30 16h30-21h00	Lundi	16h00-19h30
Mardi	11h15-13h15 17h30-19h30	Mardi	9h00-11h45 16h30-21h00	Mardi	14h00-18h45
Jeudi	8h00-10h30 12h30-13h15 16h00-18h30	Mercredi	18h30-21h00	Jeudi	17h00-19h30
Vendredi	12h30-13h15 16h30-18h30	Jeudi	9h00-12h00 18h30-21h00	Vendredi	10h00-11h30 16h30-18h30
		Vendredi	10h00-11h00 16h30-21h00		